

01/2015 S'Bindrer Dorf Blatt'I

Janvier, Février, Mars, Avril

Voilà déjà 9 mois que l'équipe municipale travaille main dans la main, qu'elle prend ses repères et s'active dans les différents domaines de la collectivité. Ce n'est pas toujours facile quoi qu'on en dise.

2015 s'annonce avec beaucoup d'interrogations: un contexte économique hasardeux, une forte baisse des dotations ; ainsi les finances de la commune seront mis encore plus fortement à contribution.

Les lundis sont des journées très studieuses où, depuis le début du mandat, nous enchainons commissions diverses, réunions de conseil municipal, rendezvous avec les instances extérieures, etc...

Monsieur le Maire de Rouffignac Saint-Cernin-de-Reilhac m'a chargée de vous inviter à visiter leur belle région durant le week-end du 1er mai 2015. Nous espérons pouvoir compter sur votre participation afin de leur montrer que le serment de jumelage fait par nos prédécesseurs n'est pas un vain mot et que l'amitié entre nos deux villages se poursuive. Leur comité de jumelage (élus et citoyens) est déjà en place et surtout fin prêt pour nous recevoir. Celui de Bindernheim est en train de se créer, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez en faire partie. Vous trouverez plus d'informations en page 4.

Au travers des différentes manifestations organisées au sein de notre village, nous avons eu la joie de constater votre adhésion. Que cette convivialité, ce dynamisme continuent à vous habiter. Nos associations se démènent, notre présence est leur plus belle récompense.

Pour clore cette année 2014, je voudrais vous renouveler mes remerciements pour la confiance que vous m'accordez ainsi qu'à mon équipe. Je tiens à souligner leur engagement et leur motivation et je les en remercie.

Que 2015 vous apporte la joie, le bonheur et la réussite dans vos projets.



Le maire, Denise ADOLF

Dans ce numéro:

Mot du Maire - Sommaire
Séances du conseil Municipal
Anniversaire Libération
Info Citoyenneté – Jumelage Rouffignac
Forêt communale – Balade Thermique
Rappel de bonne conduite

Info Conseil	Général
Site Internet	– Troc'Livres

3 St Nicolas à l'école - Fête des personnes âgées 9 4 Bindr'Assoc – Manifestations à venir

10 S'Bindrer Carnet 12

RAM



Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul 67390 MARCKOLSHEIM **1** 03 68 33 87 98

<u>Permanences sur RDV</u>: **CCRM Sundhouse** Les jeudis de 13h30 à 16h00 C.M.S de Marckolsheim: Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires



25, rue des Artisans 67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr http://assimatinfos.canalblog.com/



MAIRIE

2, rue du Sel 67600 BINDERNHEIM **2**: 03.88.85.40.21

Fax: 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet: www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture:

Lundi 15h à 19h Mercredi 10h à 12h leudi 8h à 12h Vendredi 16h à 18h

Permanence Maire/Adjoints:

16h à 19h Lundi

FINANCES PUBLIQUES

MARCKOLSHEIM 1 rue de la Garonne 67390 MARCKOLSHEIM

La Trésorerie de

Ouverture:

lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h uniquement

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 30 septembre 2014 le conseil municipal a :

- Approuvé l'attribution du marché de travaux (lot unique) pour l'extension de la Rue des Mirabelles et approuvé le transfert de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, pour la Commune de Bindernheim;
- **Autorisé l**a Communauté de Communes à fixer le coefficient multiplicateur de la taxe qui s'appliquera pour les usagers de la commune ;
- **Demandé** que ce coefficient soit fixé au taux actuellement en vigueur dans la Commune ;
- Accepté le reversement d'une fraction de la taxe perçue sur son territoire par la Communauté de Communes ;
- **Demandé** que cette fraction soit fixée à 99 % de la taxe perçue sur le territoire communal ;
- Chargé Mme le Maire de notifier cette décision à M. le préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, et à M. le Président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

EN BREF, en séance du 20 octobre 2014 le conseil municipal a :

- Décidé vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse, en date du 6 octobre 2014, les points suivants :
 - A) Constitution et périmètre des lots de chasse
 - 1) de fixer à environ 584 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location
 - 2) de procéder à l'adjudication en 2 lots comprenant :
 - le lot 1 d'une surface de 260 hectares de plaine, dont 37 ha de bois et forêts, comprenant la partie du ban communal située à l'Est du canal du Rhône au Rhin, ainsi que la partie du ban située à l'Ouest du canal et au Sud de la route départementale n° 211.
 - o **le lot 2** d'une surface de 324 hectares de plaine, dont 71 ha de bois et forêts, comprenant la partie du ban située à l'Ouest du canal et au Nord de la route départementale n° 211.

B) Mode de location des lots

- 1) de mettre les différents lots en location de la façon suivante :
 - a) Locataire en place ayant fait valoir son droit de priorité

Lot 2: par adjudication

b) En l'absence de droit de priorité du locataire sortant

Lot 1: par adjudication

- c) Adjudication
 - de procéder, pour les locations par adjudication, à une publicité et de fixer la date de l'adjudication au 05/01/2015 à 10 h 00 en mairie.
 - de fixer la mise à prix comme suit :

lot 1 : **3 400 €** lot 2 : **5 000 €**

- Autorisé le Maire à signer les baux de location de chasse communale.
- Autorisé le cas échéant, la commission de location à solliciter les offres des candidats présents et à attribuer le lot au plus offrant, si lors de la deuxième adjudication la mise à prix fixée par le conseil municipal n'est pas atteinte.

- **Décidé** d'adopter le principe de clauses particulières pour ces locations.
- Décidé de la gratuité de la location de l'étang, lot 2, pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2016 au profit de l'association des carpistes, sous réserve du traitement de la peste carpine de l'étang;
- **Sollicité** un devis pour la location d'une machine adaptée et la fourniture de pieux pour le renforcement des berges avant de se prononcer.
- Autorisé le Maire à signer la (les)convention(s) pour la (les) mise(s) à disposition de ses agents au profit de la Communauté de Communes (CCRM).
- Décidé de fixer à 0,56 € (cinquante-six centimes d'euro), le montant par are des charges foncières récupérables auprès des divers locataires, échéances de 2014 pour les baux consentis aux agriculteurs et autres locataires;
- **Chargé** le maire de faire procéder au recouvrement de ces charges annexes dont le montant est à rajouter au prix de location des terres pour les périodes considérées.

EN BREF, en séance du 24 novembre 2014 le conseil municipal a :

- **Décidé** de reconduire la délibération du 14/11/2011 concernant la taxe d'aménagement, avec maintien du taux à 3 % et sans exonérations facultatives :
- Dit que la présente délibération est reconductible d'année en année, sauf renonciation expresse
- **Désigné** MM. ADOLF Maurice et GERBER Christian comme délégués titulaires, et M. DISCHLI Francis et Mlle FRIESS Blandine comme délégués suppléants à la nouvelle association.
- **Dit** que la délibération du 07/04/2014, pour ce qui concerne la désignation des délégués à l'OMSLC, devient caduque.
- Approuvé l'avenant à la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'entretien de la voirie, territoire nord, par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim;
- Autorisé le maire à signer cet avenant.

ANNVERSAIRE LIBERATION

Le 1 ^{er} février 1945, le village de BINDERNHEIM fut libéré. Cette libération a été saluée par une explosion de joie universelle.

Le premier anniversaire a été célébré à Bindernheim avec faste. La population se rendit à l'église pour une action de grâce, puis eut lieu une cérémonie devant le monument aux morts suivie d'un vin d'honneur. A 14 heures, un cortège traversa les rues du village et se termina par un bal public.

Aussi le nouveau conseil municipal souhaite commémorer le 70 ème anniversaire par une messe à 9 heures suivie d'un hommage porté aux disparus, victimes civiles ou militaires,......

Les personnes désirant se joindre à l'organisation de cette festivité peuvent se faire connaître à la mairie avant le 15 janvier 2015.

INFO GITOYENNETE

Depuis 1998, le centre du service national de Strasbourg est chargé de mettre en œuvre la Journée défense et citoyenneté.

Cette journée constitue la suite logique de l'acte de recensement des jeunes Français dans leur mairie de domicile (entre 16 ans et 16 ans et 3 mois).

Or il apparait que les jeunes concitoyens oublient parfois cette étape indispensable qui les met en règle vis-à-vis de la loi jusqu'à leurs 18 ans.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site suivant : www.defense.gouv.fr/jdc

IMPORTANT

L'attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

Cet acte citoyen va de pair avec l'inscription sur les listes électorales.



JUMELAGE ROUFFIGNAC

A l'approche de l'année 2015, nous envisageons d'organiser un voyage à ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC en DORDOGNE, commune qui s'est jumelée avec BINDERNHEIM en 1989 en souvenir de l'évacuation de notre population vers ce village en 1939.

Plusieurs échanges ont déjà eu lieu, le dernier date de septembre 2010. En effet nos amis Rouffignacois étaient venus nombreux.

D'ores et déjà, leur comité de jumelage (élus & citoyens) met tout en œuvre pour l'organisation de notre venue afin de maintenir les liens tissés par nos anciens.

Aussi, souhaitant faire plaisir au plus grand nombre (toute génération confondue) cette dernière a réfléchi à un programme de découverte des attraits de leur belle région. (visite de Bordeaux, de château,).

Notre Municipalité quant à elle, a retenu le déplacement en TGV au départ de Sélestat (ceci évitera la fatigue et réduira le temps du trajet), le week-end du 1^{er} mai 2015.

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire nombreux pour que ce voyage puisse avoir lieu, et que les relations actuelles entre les deux communes se pérennisent.

Vous trouverez ci-joint un talon réponse à remettre en mairie pour le jeudi 15 janvier 2015 au plus tard pour faciliter la préparation cette rencontre.

Ultérieurement une date vous sera communiquée pour définir les modalités de ce séjour.



FORET GOMMUNALE

Fin novembre, les élus ont visité la forêt communale sous la conduite de Monsieur Nozet, chef de triage à l'Office National des Forêts. Hormis la maladie présente et à venir pour les frênes, la forêt communale semble destinée à un bel avenir de production.

La commune est propriétaire de 50 hectares de forêt dont l'ONF assure la gestion au quotidien. Il tenait à cœur aux élus, et tout particulièrement ceux nouvellement élus en mars dernier, de découvrir la forêt communale et son mode de gestion. « Nous arrivons au terme du projet d'aménagement » explique le chef de triage, tout en présentant l'ensemble des documents relatifs à la gestion de la forêt communale. Dans son registre, toutes les



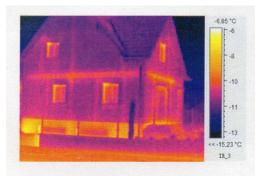
interventions menées sont consignées. Depuis quelques années, l'ONF a changé sa façon de reboiser : « Avant, nous faisions des coupes à blanc, suivies de plantations, ce qui donnait des forêts avec des arbres ayant le même âge. Aujourd'hui, nous privilégions la régénération naturelle, ce qui donne des forêts avec des arbres d'âges différents et plusieurs étages en hauteur » précise le technicien. « La forêt a été durement touchée en 1999 lors de la tempête, de l'ordre de 44 %, ce qui est énorme. » Depuis, de nouveaux arbres venus naturellement ont pris place et des travaux forestiers accompagnent leur croissance pour privilégier le développement d'arbres remarquables.

Le technicien forestier a également présenté sur place les 10 lots de bois qui ont été mis en adjudication cette année, les parcelles dont seront issus les lots de l'an prochain, puis les travaux qui y seront entrepris.

BALADE THERMIQUE

La commune de Bindernheim organise une balade thermique à destination du grand public dans le but de promouvoir les économies d'énergie et la rénovation des logements sur la commune. Cette animation consiste à montrer les carences en isolation thermique des maisons individuelles et des bâtiments.

Afin d'inciter les particuliers à se poser des questions sur l'isolation de leur habitat, le conseiller thermique dispose d'un outil pédagogique : la caméra thermique.



Au travers d'un parcours dans le village, le conseiller présentera les principales pertes de chaleur, les commentera et expliquera au public les images prises au fur et à mesure. Que ce soit des faiblesses mineures ou majeures, la caméra est capable de déceler les défauts d'isolation, les ponts thermiques ou encore les problèmes d'étanchéité. Puis retour dans la salle ; le conseiller Info ENERGIE terminera par une conférence. Certains clichés seront commentés et des explications seront fournies sur la manière de remédier à ces déperditions.

Cette opération aura lieu le 5 février 2015

Un complément d'information concernant l'horaire exact sera communiqué par voie de presse.

RAPPEL DE BONNE CONDUITE

Entretien des trottoirs par les riverains.



En cette période hivernale, la neige risque de faire son apparition. Les propriétaires ou locataires de maison sont tenus de racler puis

balayer la neige au droit de la façade de leur maison ou de leur terrain, et ce sur toute la largeur du trottoir (jusqu'au caniveau). En cas de verglas, ou de sol demeurant glissant après son déneigement et pour prévenir tout accident, les propriétaires pourront épandre du sel ou du sable fin.

De même, tout au long de l'année, le balayage des trottoirs est une charge de la propriété, ou des représentants qualifiés.

Un village plus attrayant nécessite un balayage régulier des trottoirs et des fils d'eau tout au long de l'année.

<u>Stationnement</u>

Dans le premier S'Bindrer Dorf Blatt'l 2014, paru il y a quelques mois, nous vous évoquions le problème du stationnement des véhicules dans notre village.

TROP PEU de propriétaires ont suivi notre demande.

Nous vous rappelons donc que le trottoir n'est pas un emplacement de stationnement **CONTINU** et que les propriétaires concernés voudront bien rentrer leur véhicule. Il en va de la sécurité de l'ensemble de nos piétons.

Si ces problèmes de stationnement **GENANTS** devaient persister, nous nous

verrons dans l'obligation de contacter individuellement les propriétaires et d'imposer une signalisation plus contraigante.



Merci à vous tous de satisfaire la demande de nos piétons.



Les dépôts d'ordures sauvages

A plusieurs reprises déjà depuis cet été, nous déplorons des dépôts d'ordures sauvages notamment à l'aire de repos du Buhly et Des plaintes ont été déposées par la municipalité à la gendarmerie de Sundhouse. Cet acte inacceptable nous conduit à la mise en place de panneaux interdisant le dépôt d'ordures et prévenant le dépositaire du risque d'une amende conformément aux articles du code pénal.

Nous souhaiterions que les riverains qui sont témoins de tels actes n'hésitent pas à transmettre les informations à la mairie.



Nous comptons sur la civilité de vous tous.



INFO CONSEIL GENERAL

Aides à l'amélioration de l'Habitat

Avant d'effectuer des travaux d'économie d'énergie ou de sécuriser et rénover des équipements vétustes vous pouvez profiter du soutien du Conseil Général et des Communautés de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) et de Sélestat (CCS) pour améliorer votre habitat ou transformer des locaux vacants en logements comme les combles, ateliers, granges, Informez-vous des aides allouées par le conseil général!

- ➤ Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, le dispositif « PIG Rénov'Habitat 67 » vous accompagne gratuitement dans les différentes étapes : choix des travaux, demandes de subventions, élaboration d'un plan de financement avec toutes les aides possibles.
 => sur notre territoire, contactez le bureau d'études URBAM au 03 29 64 45 19 ou pig67@urbam67 ou prenez rendez-vous à une des permanences du mardi à la CCRM ou à la maison du CG de Sélestat (Place Marché aux Choux).
- Des questions sur les économies d'énergie concernant votre logement ?
 - ♣ Espace Info Energie Rhin-Ried => 03 89 72 47 93 ou <u>eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr</u> ou prenez rendezvous à la permanence à la CCRM de Marckolsheim.
 - Espace Info Energie d'Alsace Centrale => 03 88 58 01 60 ou info.energie@cc-selestat.fr
- ➤ Pour les seniors en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile, le dispositif « Adapt'Logis 67 » permet de prendre globalement en charge le financement de l'adaptation du logement. Après la visite d'un ergothérapeute à domicile, des travaux spécifiques à votre situation sont préconisés (élargissement des portes, suppression de marches, de seuils, aménagement de douches à fond plat,...) vous pouvez contacter l'Espas' Séniors de l'UTAMS de Sélestat au 03 68 33 80 70 ou la MDPH au 0 800 747 900 ou acceuil.mdph@cg67.fr
- Vous hésitez à louer un logement en raison des risques d'impayés de loyers et de dégradations locatives, alors vous avez deux alternatives :
 - Le dispositif de Garantie des Risques Locatifs : Cilgère au 03 88 23 80 88 ou entreprises.est@cilgere.fr
 - ♣ Ou confier la gestion à l'agence immobilière à vocation sociale (AIVS) HH Gestion Alsace au 03 69 33 24 22 ou hhgestionalsace@gmail.com



AVIS AUX USAGERS

Modification des horaires d'ouverture

 \grave{A} compter 1^{er} du janvier 2015

la Trésorerie de MARCKOLSHEIM

(1 rue de la Garonne 67390 MARCKOLSHEIM) sera ouverte

les lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

les mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Fermeture les mercredi, jeudi et vendredi après-midi



Un site internet pour la commune

Depuis fin mai 2014, la commune de Bindernheim dispose d'un site internet. Accessible sous l'adresse www.bindernheim.fr, il reprend un maximum d'informations sur la mairie ainsi que l'ensemble des informations parues dans votre S'Bindrer Dorf Blatt'l. Vous êtes tous invités à y faire un tour.

Dans les prochains mois, va s'y étoffer la partie « Vie associative » avec une présentation plus complète des différentes associations du village.



Troc'Livres



Un troc'livres accessible à tous a été installé par Armelle et Jacques SPATZ devant leur domicile au 28 rue du Sel. Le principe « Prenez un livre, remettez un livre. Prenez un livre maintenant, replacez-en un plus tard » est relativement simple et permet de partager ses lectures et de se nourrir des lectures des autres. L'on peut aussi prélever un livre, le lire et le remettre à sa place. Armelle et Jacques attirent toutefois l'attention des utilisateurs : « Ne laissez pas de livre auquel vous tenez particulièrement. Vous risquez de ne pas le revoir ».

La bibliothèque comprend des livres pour

adultes (roman, thriller, historique, ...), pour jeunes et pour enfants. Il y a également des livres en allemand. Pour apporter chaque jour une information nouvelle, Jacques affiche un dicton du jour ! Cette idée originale ne demande qu'à fonctionner !

SMICTOM

Fermeture exceptionnelle des déchèteries

le Samedi 17 janvier 2014 à partir de 17 h

Cette courte fermeture a été décidée par le Bureau syndical afin de permettre aux agents de participer dans de bonnes conditions à la soirée de Noël .

Comptant sur votre compréhension,

Nous restons à votre disposition pour toute information au :

Tel: 03-88-92-27-19 www.smictom-alsacecentrale.fr

ANIMATIONS



Saint Nicolas à l'école

Vendredi 5 décembre au matin (avec un jour d'avance), Saint Nicolas, accompagné du maire, Denise Adolf, a rendu visite à tous les écoliers du village. C'est en agitant la cloche qu'il a annoncé sa venue et est entré dans chacune des 4 classes de l'école. A chaque fois, les élèves,



surpris tout d'abord, lui ont chanté une chanson. Pour les remercier de ce chaleureux accueil, Saint Nicolas a offert à chaque enfant un manala et une mandarine. Le père Fouettard, quant à lui, n'a pas été du voyage car tous les enfants ont été sages!



Fête de Noël des personnes âgées

Le dimanche 7 décembre, les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune étaient invitées à la traditionnelle fête de Noël. 94 personnes avaient répondu présentes et se sont retrouvées à la salle polyvalente décorée dans une

ambiance de nature avec sapin, pommes rouges, mousse et pommes de pins.





Après l'excellent

repas servi par les conseillers municipaux et leurs conjoints, les convives ont pu apprécier les prestations de deux classes de l'école. Cet agréable après-midi s'est poursuivi avec la Musique Union.





L'OMSLC (office municipal des sports des loisirs et de la culture) créé en 1979 était une association dont l'objectif était de promouvoir les sports, les loisirs et la culture dans la commune de Bindernheim.

Suite à une remarque du Conseil Général, la Commune prend en charge la gestion globale de la salle polyvalente.

De fait le conseil municipal a proposé aux différentes associations du village de créer une nouvelle association qui remplacerait l'actuel OMSLC Fruit d'un travail commun, son nom sera : "Bindr'Assoc 2015".

Pourquoi "Bindr'assoc 2015"? Le but comme son nom incite à le penser est de regrouper toutes les associations de Bindernheim autour d'un projet commun afin de renforcer les liens entre elles. De par ses membres qui seraient majoritairement composés de représentants des associations et de 4 représentants de la municipalité, "Bindr'assoc 2015" affiche l'objectif d'un fonctionnement participatif. Cette idée a été largement plébiscitée par les représentants de nos associations qui partagent cette volonté de dynamiser le tissu associatif déjà bien présent. Ainsi lors d'une première réunion de travail tenue avec ces représentants diverses idées ont germé pour l'organisation d'une manifestation commune comme par exemple la remise sur pieds d'une véritable fête de la musique regroupant jeunes et moins jeunes sur la place du village à l'aube de l'été. Ce type de projet n'a bien sûr pas pour vocation de supplanter les manifestations existantes et propres à chaque association, mais bien au contraire de promouvoir celles-ci au travers d'échanges accrus entre elles.

Tout cela ne sont que des idées nécessitant encore une réelle maturation pour pouvoir véritablement porter ses fruits. Mais rendez-vous est d'ores et déjà donné aux associations le 21/01/2015 pour l'assemblée générale constitutive destinée à faire naître "Bindr'assoc 2015".

MANIFESTATIONS A VENIR

- 10. 01 CREMATION des SAPINS par les POMPIERS
- 11. 01 CEREMONIE des VŒUX du MAIRE (à 16 h à la salle polyvalente)
- 70ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION de Bindernheim (à 9h h devant la mairie)
- **08.02** MARCHE HIVERNALE
- **20.02** CARNAVAL DES ENFANTS
- 21.03 CONCERT ANNUEL MUSIQUE UNION
- **28.03** TOURNOI de BELOTE
- 15.04 DON du SANG
- **18.04** PAËLLA
- 01.05 VISITE à ROUFFIGNAC

Marche Hivernale.



Pour financer la classe verte des GS/CP à Quieux et le voyage des CM1/CM2 en Dordogne, les parents d'élèves de ces 2 classes organiseront le <u>Dimanche 8 Février</u> une marche hivernale.

Un parcours d'1h30 vous permettra de faire le tour du village en famille. Le départ se fera entre 10 h et 11 h depuis la salle polyvalente.

Des informations plus détaillées seront distribuées dans les boites aux lettres début Janvier.



Le FCB organise pour la deuxième fois son carnaval des enfants le

Vendredi 20 février 2015

Départ du cortège à 18 h 30 place de la mairie avec la participation du char « Les Vieux Branchés »

Suivra une soirée après SKI pour les grands et les petits animée par un DJ

LE DON DU SANG

Tous les jours au moins 8000 dons de sang sont nécessaires en France. Une année 2014 satisfaisante en prélèvements à BINDERNHEIM avec l'objectif prévu par l'EFS



En Avril 47 donneurs (dont 2 premiers dons) En Août 48 donneurs (dont 4 premiers dons) En Décembre 47 donneurs (dont 4 premiers dons)

Un grand merci à tous ces donneurs et aux premiers dons qui ont eu le courage de venir tendre le bras pour ce geste bénévole et anonyme, oh, combien important pour les malades.

Les dizaines de milliers d'accidentés, d'opérés, de malades de leucémies ou de cancers **transfusés chaque année** n'ont pas d'autre solution que de compter sur vous, donneurs bénévoles. Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

MERCI à tous pour votre démarche et votre présence aux collectes.

Merci à la Municipalité et aux Entreprises qui soutiennent notre cause, aux personnes présentes au Diner Dansant organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang de Benfeld et environs dont nous faisons partie

Marie-Anne BARONDEAU

CONCERT DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, la Musique Union vous invite à venir fêter le printemps en musique lors de son concert qui aura lieu :

<u>le samedi 21 mars 2015 à 20 heures 15</u> à la salle polyvalente de Bindernheim.

Après la partie musicale, fous rires assurés avec l'équipe théâtrale qui vous présentera sa nouvelle pièce.

Merci pour votre soutien et vos encouragements.



S'BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de janvier:

04.01.1942 Mme HOEGY née SCHWEIN Jeanne 06.01.1926 Mme SCHMITT née ANGST Alice 06.01.1934 M. KORMANN Joseph 10.01.1937 M. RIDZON Georges 16.01.1921 Mme MARTINI née MULLER Cécile 22.01.1945 M. DOENLEN Jean Marie 24.01.1932 M. REMETTER Michel 25.01.1942 Mme LAEMMEL née ECK Annette 28.01.1940 Mme MIESCH Marie-Louise

Mois de mars:

01.03.1936 Mme ADOLF née EBER Bernadette
01.03.1936 Mme KUTT née HAEGELI Léonie
02.03.1933 M. LUDWIG Sylvain
02.03.1937 Mme HERR née ALBRECHT Irène
11.03.1937 Mme SEYLLER née SCHALK Mariette
13.03.1927 M. ANGST Robert
16.03.1933 Mme OBRECHT née SIEGEL Juliette
24.03.1941 M. CHEVASSU Alphonse
28.03.1935 Mme ADOLF née HOFFER Mariette

Mois de février :

05.02.1939 M. WOLLENBURGER Robert
06.02.1947 M. HOFFER André
06.02.1940 M. EDEL Philippe
08.02.1937 M. SCHMITT Pierre
08.02.1940 Mme WOLLENBURGER née SIMLER Marie
12.02.1942 M. KRETZ Robert
17.02.1940 M. WOLLENBURGER Jean-Claude
20.02.1939 Mme KORMANN née SCHALK Rose
22.02.1933 M. SCHALK André
27.02.1925 Mme ROHMER née BAUER Léonie
27.02.1942 Mme HOFFER née JAEGLI Irène
28.02.1932 Mme EBERHARD née FOELLER Paulette
29 02 1944 Mme HEGER Elfriede

04.02.1936 Mme KRETZ née KOEBEL Marie Joséphine

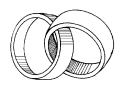
Mois d'avril:

02.04.1942 M. SCHALK Jules 03.04.1943 M. KRETZ Gérard 04.04.1932 Mme CRIQUI Suzanne 13.04.1924 Mme KUTT née GALL Madeleine 23.04.1931 M. SCHUWER Paul 26.04.1944 Mme SCHMITT Marie Thérèse née BENTZ

NAISSANCES

15.09.2014 Mélody, Marion GASCHLER (1, rue des érables)
26.09.2014 Andrea HERNANDEZ (4, rue des roseaux)
02.10.2014 Guiliana, Carolina MORGADO (16, rue de la Dordogne)
06.10.2014 Elliot SCHWARTZ (1. Impasse de la source)
11.10.2014 Julien, Jacques CZUBATYJ (5. Impasse de la source)
14.10.2014 Leyna, Myriam, Elvira SCHIFFMANN GONZALEZ (2a. rue des lilas)
17.11.2014 Hadrien, Clément, Nicolas ECKEL (6a. rue Rouffignac)
21.11.2014 Shanna ARIDJ (3b, rue du sel)

MARIAGES



05.09.2014 Barbara ALBRECHT et Serge FRITSCH
06.09.2014 Anne ROLLAND et Philippe SCHMITT
03.10.2014 Marjorie STATUCKI et Geoffrey STUYTS
29.11.2014 Maeva MULLER et Tristan HUBER

NOCES D OR

50 ans de vie commune pour M. et Mme SCHALK Jules qui se sont mariés le 20 novembre 1964 à Bindernheim